

Développement

**s o c i a l**





# Table des matières

|                                                                                       |           |
|---------------------------------------------------------------------------------------|-----------|
| <b>Mot de la mairesse</b>                                                             | <b>5</b>  |
| <b>Remerciements</b>                                                                  | <b>6</b>  |
| <b>Préambule</b>                                                                      | <b>7</b>  |
| La diversification culturelle à Longueuil au fil du temps                             | 7         |
| Démarche                                                                              | 8         |
| Définitions essentielles                                                              | 8         |
| <b>Vision de la Ville de Longueuil en matière d’interculturalisme</b>                 | <b>9</b>  |
| Une collectivité interculturelle inclusive et solidaire                               | 9         |
| Un positionnement de la Ville comme leader, partenaire, facilitatrice et ambassadrice | 10        |
| <b>Fondements de la politique, objectifs et principes directeurs</b>                  | <b>11</b> |
| Objectif global                                                                       | 11        |
| Objectifs spécifiques                                                                 | 12        |
| Quatre principes directeurs                                                           | 12        |
| Principe 1 – Valorisation de la diversité culturelle                                  | 12        |
| Principe 2 – Langue française comme langue commune                                    | 13        |
| Principe 3 – Égalité et respect des droits et libertés de la personne                 | 14        |
| Principe 4 – Participation démocratique et civique pour toutes et tous                | 14        |
| <b>Axes d’intervention</b>                                                            | <b>15</b> |
| Axe 1 – Services municipaux inclusifs et adaptables                                   | 15        |
| Axe 2 – Milieu de vie inclusif                                                        | 15        |
| Axe 3 – Promotion du dialogue interculturel et du vivre-ensemble                      | 15        |
| Axe 4 – Leadership municipal et partenariats stratégiques                             | 15        |
| <b>Rôles et responsabilités</b>                                                       | <b>16</b> |
| Implication de la municipalité                                                        | 16        |
| Rôle du Conseil interculturel de Longueuil                                            | 16        |
| Partenariats avec les organismes communautaires, institutionnels et culturels         | 17        |

|                                                                                                                                               |           |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------|
| <b>Suivi et évaluation</b>                                                                                                                    | <b>18</b> |
| Mécanismes de suivi et indicateurs de réussite                                                                                                | 18        |
| Reddition de comptes, ajustements et amélioration continue                                                                                    | 18        |
| Événement de présentation de l'état d'avancement                                                                                              | 19        |
| Révision de la politique aux cinq ans                                                                                                         | 19        |
| <b>Références</b>                                                                                                                             | <b>20</b> |
| <b>Annexe 1 - La diversité culturelle, ancrée dans l'histoire et le présent de Longueuil</b>                                                  | <b>22</b> |
| <b>Annexe 2 - Plan d'action en immigration de l'agglomération de Longueuil 2023-2025</b>                                                      | <b>25</b> |
| <b>Annexe 3 - Plan d'action pour contrer le racisme et la discrimination et pour favoriser l'inclusion 2024-2026 de la Ville de Longueuil</b> | <b>29</b> |
| <b>Annexe 4 - Mesures transversales liées à l'interculturalisme présentes dans de nombreux plans d'action de la Ville de Longueuil</b>        | <b>33</b> |

## Mot de la mairesse

La ville constitue le terrain où se déploient au quotidien et dans ses divers quartiers les relations entre les citoyennes et les citoyens, et ce, quel que soit le moment de la présence attestée ou de l'arrivée de leurs ancêtres ou la leur sur le territoire québécois. C'est la raison pour laquelle je suis convaincue que les municipalités ont un rôle clé à jouer, chacune selon ses moyens, pour contribuer à cette vision d'un Québec inclusif, cohérent et mobilisé.

Dès 2019, alors que j'exerçais la fonction de députée, j'ai proposé que le Québec se dote d'un modèle clair en consacrant l'interculturalisme par le projet de loi 493. Depuis mon élection comme mairesse, j'ai souhaité que ces principes puissent devenir transversaux aux actions de notre Ville. Surtout, je désirais mettre à profit l'expérience de mes collègues élus sur la question, de même que la sensibilité et l'intelligence collectives de notre nouveau Conseil interculturel.

Rappelons que depuis novembre 2021, le conseil municipal est composé à moitié de personnes ayant immigré ou étant de deuxième génération. Pour la première fois, une responsabilité en matière de relations interculturelles a été confiée à une élue du comité exécutif. En 2022, la Ville de Longueuil a créé le Conseil interculturel, composé de citoyennes et citoyens d'origines diverses et a reconnu le mois de février en tant que Mois de l'histoire des Noirs, célébré depuis 2023 avec des éditions toujours bonifiées. En 2024, plusieurs partenaires de l'agglomération de Longueuil ont fait rayonner la Semaine québécoise des rencontres interculturelles.

Plus tôt, dès 2015, Longueuil s'est distinguée en signant la Déclaration de Montréal sur le vivre-ensemble, puis en lançant le premier *Plan d'action pour contrer le racisme et la discrimination*, avant d'intégrer la diversité culturelle dans divers plans d'action, dont ceux sur la culture, la lutte à l'itinérance, la famille, les aînés, les personnes handicapées et la jeunesse.

Tout cela reflète la transformation de notre ville au rythme d'une diversification culturelle constante depuis 350 ans, contribuant à sa vitalité socio-économique et à l'innovation. Avec la présente politique, Longueuil devient la première municipalité au Québec à faire de l'interculturalisme le pilier de ses actions, en intégrant cette approche tant dans les initiatives existantes que dans celles à venir. Cela me rend particulièrement fière! En créant davantage d'occasions de dialogue interculturel, la politique s'adresse à toutes les citoyennes et à tous les citoyens et vise à instaurer les conditions nécessaires pour que toutes et tous participent pleinement à la vie collective. Formant depuis longtemps une mosaïque culturelle en mouvance, toujours enrichie par sa diversité culturelle, la Ville choisit désormais de miser non seulement sur le vivre-ensemble, mais également sur l'agir-ensemble, stimulé par des interactions interculturelles.

Je tiens à remercier les huit membres du Conseil interculturel de Longueuil, dont sa présidente Marilou Daudier et sa vice-présidente Rolande Balma, la conseillère municipale responsable des relations interculturelles au comité exécutif, Affine Lwalalika, de même que son conseiller associé, Alvaro Cueto, les 17 experts du milieu universitaire, communautaire et municipal consultés pour l'élaboration de cette politique, sans oublier les organismes communautaires, institutionnels et culturels avec lesquels nous continuerons à travailler pour créer une collectivité toujours plus solidaire.

Bonne lecture !



**Catherine Fournier**  
Mairesse de Longueuil



# Remerciements

## Conseil interculturel 2024-2026

Présidente : Mariloue Daudier, citoyenne

Vice-présidente : Rolande Balma, conseillère municipale

- Lovejoyce Amavi, Emily Brossard, Myrna Karamanoukian, Sandrine Numa et Atish Woozageer, citoyennes et citoyens
- Alvaro Cueto, conseiller municipal

## Comité exécutif

- Affine Lwalalika, conseillère municipale, responsable des relations interculturelles

## Ville de Longueuil - Direction de la culture, du sport et du développement des communautés, Service du développement des communautés

- Alain Castilla, conseiller en développement social, Division du développement social
- Annie Morin, cheffe du Service du développement des communautés

## Personnes consultées\* les 12 et 13 mars 2025

- Roukayatou I. Abdoulaye, agente de liaison, responsable du dossier de l'immigration – Comité ÉDI, Ville de Sherbrooke
- Rachida Azdouz, psychologue et chercheure au Laboratoire de recherche en relations interculturelles (LABRRI)
- David Carpentier, chercheur et doctorant de l'École d'études politiques, Université d'Ottawa
- Chantal Desfossés, directrice générale, Alliance Carrière Travail (ACT)
- Mohamed Alassane Diepkile, conseiller en intégration des immigrants, Alliance Carrière Travail (ACT)
- Cynthia D'Itri, médiatrice interculturelle (M. A.), formatrice et consultante en intégration et inclusion
- Christian Dooh, juriste, économiste, auteur et directeur de Liaison Internationale Intégration et Développement Régional (LIIDeR)
- Nel Ewane, régisseur planification et expertise, Ville de Laval
- Rebecca Gasarabwe, directrice générale, Vision Inter-Cultures (VIC)
- Moussa Mame Sy, MBA, Adm. A et directeur général, Maison internationale de la Rive-Sud (MIRS)
- Marta Massana, PhD. Anthropologie et membre du Groupe d'expertise pour le développement des cités interculturelles au Québec (GEDCIQ)
- Salima Mazouz, conseillère d'orientation, Alliance Carrière Travail (ACT)
- Gilles Rioux, directeur général du Groupe d'expertise pour le développement des cités interculturelles au Québec (GEDCIQ)
- François Rocher, chercheur et professeur émérite de l'École d'études politiques, Université d'Ottawa
- Hélène Roulet, directrice générale, Carrefour le Moutier
- Tatiana Smirnova, coordonnatrice en recherche et développement en innovation sociale, Carrefour le Moutier
- Bob W. White, professeur titulaire du département d'Anthropologie de l'Université de Montréal et directeur du Laboratoire de recherche en relations interculturelles (LABRRI)

\*La présente politique et ses orientations n'engagent que la Ville de Longueuil.

# Préambule

Riche de ses diverses cultures, la Ville de Longueuil a souhaité se doter d'une politique d'interculturalisme en 2025 afin de renforcer sa vision interculturelle. Celle-ci est déjà présente de façon transversale dans plusieurs plans d'action municipaux et la présente politique leur donne un fil conducteur.

- *Plan d'action en immigration de l'agglomération de Longueuil 2023-2025 / **Annexe 2***
- *Plan d'action pour contrer le racisme et la discrimination et pour favoriser l'inclusion 2024-2026 de la Ville de Longueuil / **Annexe 3***

**De façon transversale** dans les plans suivants / **Annexe 4**

- *Plan d'action 2022-2026 de la Politique du patrimoine culturel de Longueuil*
- *Plan d'action de la Politique culturelle 2023-2026*
- *Plan d'action sur la sécurité urbaine et la prévention de la violence 2023-2026 de l'agglomération de Longueuil*
- *Plan d'action de lutte à l'itinérance 2024-2026 de la Ville de Longueuil*
- *Plan d'action de la politique familiale 2024-2026 de la Ville de Longueuil*
- *Plan d'action Municipalité amie des aînés (MADA) 2024-2026 de la Ville de Longueuil*
- *Plan d'action à l'égard des personnes handicapées 2024-2026 de la Ville de Longueuil*
- *Plan d'action jeunesse 2025-2027 de la Ville de Longueuil*

7

## La diversification culturelle à Longueuil au fil du temps

Bien qu'absents quand Charles Le Moyne, reconnu pour sa connaissance de plusieurs langues autochtones, s'est vu octroyer ce qui deviendra une seigneurie, les Iroquoiens du Saint-Laurent auraient cultivé ponctuellement certains secteurs de ce qui est devenu Longueuil. Aux XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles, Longueuil a vu s'établir des personnes d'origines variées : des Autochtones et personnes noires amenées contre leur gré à l'époque de la Nouvelle-France, puis des colons des îles Britanniques (Anglais, Écossais, Irlandais) qui ont fortement contribué au développement local.

Au XX<sup>e</sup> siècle, la diversification culturelle s'est accélérée. Des immigrants d'Europe (Belges, Néerlandais, Danois, Ukrainiens, Grecs, Italiens, Polonais, etc.), de la Chine et du Liban se sont ajoutés à la population majoritairement canadienne-française de l'époque. Durant les années 1960-1970, Longueuil a accueilli des groupes en provenance, entre autres, d'Haïti, d'Asie du Sud-Est (les « boat people » vietnamiens) et, plus tard, du Maghreb, d'Amérique latine et d'Afrique.

Depuis plusieurs décennies, l'immigration contribue de façon continue à la croissance et à la vitalité de Longueuil. La Ville et l'agglomération, donc avec Boucherville, Brossard, Saint-Bruno-de-Montarville et Saint-Lambert, ont accueilli des personnes pour des motifs économiques et pour le regroupement familial, mais aussi des personnes réfugiées lors de crises humanitaires (Afghans, Syriens, Ukrainiens, entre autres). En 2021, le tiers de la population de Longueuil était constitué de personnes ayant une expérience migratoire directe ou indirecte, soit comme personne immigrée, soit comme enfant d'au moins l'une d'entre elles. / **Annexe 1**

## Démarche

Des ouvrages universitaires, des politiques du gouvernement du Québec et d'autres villes, des cadres de référence et divers documents produits par des organismes communautaires et institutionnels ont été consultés afin d'élaborer les bases de la politique d'interculturalisme de la Ville de Longueuil. En juin 2024, le conseil municipal a ajouté au mandat du Conseil interculturel l'analyse de la politique d'interculturalisme et la formulation de recommandations. Soutenue par l'administration municipale, cette analyse par le Conseil interculturel a débuté en septembre 2024 et a mené à des bonifications graduelles. En mars 2025, des consultations ont été menées par le Conseil interculturel auprès d'experts du milieu universitaire, communautaire et municipal, générant de nouvelles bonifications. Le conseil municipal a adopté la politique d'interculturalisme en juin 2025.

## Définitions essentielles

### Diversité culturelle

Ensemble des caractéristiques liées à la culture dont la langue, la religion, l'origine ethnique et les appartenances multiples, incluant l'identité locale qui se distingue par son patrimoine, ses expressions artistiques et ses traditions.

Source : [inspirée par la Ville de Gatineau](#)

### Interculturalisme

« L'interculturalisme est un modèle de vivre-ensemble qui se développe dans les années 1980 au Québec. Il s'agit de l'approche québécoise en matière d'intégration des nouveaux arrivants et des groupes minoritaires. (...) Celle-ci constitue une réponse au modèle du gouvernement fédéral : le multiculturalisme canadien. La philosophie de l'interculturalisme repose sur l'idée selon laquelle l'égalité entre les cultures au Québec nécessite une francisation et une laïcisation de l'espace public. (...) La *Charte de la langue française* constitue l'un des piliers majeurs de l'approche interculturelle. »

Source : [Interculturalisme | l'Encyclopédie Canadienne](#)

À titre comparatif, le multiculturalisme canadien valorise la diversité culturelle mais dans une optique de cohabitation entre les groupes, sans affirmation d'un pilier majeur.

## Approches complémentaires

### Principes équité-diversité-inclusion (EDI)

Approche veillant à garantir l'accès aux ressources et occasions permettant d'obtenir des résultats justes en matière d'emploi, de justice, de services, de logement et dans d'autres domaines. Il s'agit de reconnaître les disparités de traitement, incluant la discrimination et le racisme.

### Analyse différenciée selon les sexes dans une perspective intersectionnelle (ADS+)

Approche permettant d'identifier les appartenances multiples, par exemple le genre, l'âge, l'existence d'un handicap, l'orientation sexuelle, etc. Les enjeux qui y sont liés accroissent parfois les difficultés d'inclusion.

# Vision de la Ville de Longueuil en matière d'interculturalisme

La Ville de Longueuil affirme clairement son engagement en faveur de l'interculturalisme. Celui-ci favorise les interactions et rapprochements significatifs entre personnes d'origines diverses au sein de la ville et dans ses divers quartiers. Les Longueuilloises et Longueuillois, dans leur diversité culturelle, sont des membres des nations autochtones ainsi que des descendants des colons français et britanniques puis des personnes d'origines diverses s'étant ajoutées graduellement à cette mosaïque mouvante. Les interactions interculturelles entre ces personnes contribuent à l'enrichissement culturel collectif. Longueuil prône ce modèle de vivre-ensemble et même d'agir-ensemble, un processus dynamique lors duquel les citoyennes et citoyens de toutes origines, les partenaires communautaires, institutionnels et culturels ainsi que la Ville de Longueuil travaillent de concert pour favoriser le sentiment partagé d'appartenance à la collectivité.

## Une collectivité interculturelle inclusive et solidaire

En adoptant une politique d'interculturalisme, la Ville de Longueuil entend poursuivre son cheminement vers une collectivité interculturelle inclusive et solidaire où la diversité culturelle est valorisée comme moteur d'innovation, de cohésion et de développement social et économique. Les échanges entre toutes les citoyennes et tous les citoyens enrichissent la collectivité longueuilloise et en dynamisent les quartiers et les milieux de vie.

La politique d'interculturalisme vise à favoriser le vivre-ensemble et l'agir-ensemble à Longueuil en faisant de la diversité culturelle un atout et en assurant l'inclusion de toutes les personnes dans la vie du territoire.

La Ville, en tant que gestionnaire des milieux de vie, s'engage à créer les conditions d'une pleine participation à la vie civique et à l'emploi, en français, des personnes de toutes origines, en toute équité et dans le respect des valeurs démocratiques, garantes de la cohésion sociale. À cet égard, la Ville de Longueuil adhère aux fondements des approches EDI et ADS+ parce qu'elles permettent, d'une part, d'agir sur les iniquités socioéconomiques, soit les vulnérabilités, les disparités et les discriminations et, d'autre part, de favoriser une plus grande inclusion de toutes et tous en fonction des appartenances.



## Un positionnement de la Ville comme leader, partenaire, facilitatrice et ambassadrice

La présente politique d'interculturalisme s'adresse donc à toutes les résidentes et tous les résidents de Longueuil, peu importe leurs caractéristiques personnelles et leur statut juridique. Elle valorise la diversité culturelle tout en cherchant à éliminer les obstacles à la participation entière et équitable des citoyennes et citoyens à l'évolution de la collectivité.

À cet égard, conformément aux responsabilités municipales et selon la nature des interventions, la Ville s'engage à jouer les rôles de leader en matière de relations interculturelles, de partenaire, de facilitatrice et d'ambassadrice de l'interculturalisme en vue de positionner Longueuil comme une ville accueillante, inclusive et équitable.

### Leader dans le milieu municipal québécois

- Dans l'adaptation des services et des pratiques municipales pour favoriser le vivre-ensemble et l'agir-ensemble, ce qui contribue à la cohésion sociale.

### Partenaire du milieu communautaire et du gouvernement du Québec

- Dans la mobilisation et la concertation pour agir en complémentarité, dans une approche d'engagement partagé;
- Dans le développement d'initiatives collectives favorisant l'inclusion et l'équité, et luttant contre le racisme et la discrimination, notamment celle basée sur la couleur de la peau ou l'origine ethnique.

### Facilitatrice

Dans la mise en place de conditions favorables à la mixité sociale, au dialogue et au rapprochement dans une approche inclusive et interculturelle.

### Ambassadrice

- Dans la reconnaissance et la promotion de la pluralité et de la diversité culturelle;
- Dans la promotion de la culture de la tolérance zéro face au racisme et à la discrimination;
- Dans la reconnaissance de l'action municipale<sup>1</sup> auprès du gouvernement du Québec, visant à établir un nouveau dialogue et une réelle approche collaborative dans le respect de ses compétences, de ses limites et de ses leviers.

La Ville de Longueuil continuera donc à améliorer ses pratiques municipales, dans l'optique d'un changement de culture organisationnelle et, de façon transversale, dans ses divers champs d'intervention. Les comportements et les pratiques évolueront avec la présente politique et de nouvelles actions viendront naturellement renforcer cette transformation.

<sup>1</sup> La Ville de Gatineau a été pionnière en lançant dès 2008 *Ensemble ! Politique en matière de diversité culturelle*, s'inspirant de l'interculturalisme. La Ville de Laval a élaboré en 2021 un *Cadre de référence en immigration et diversité ethnoculturelle* pour orienter ses actions. En 2023, la Ville de Sherbrooke a adopté sa *Politique pour une Ville accueillante et inclusive*, se positionnant comme une « ville à compétence interculturelle » valorisant le vivre-ensemble et le rapprochement interculturel. De son côté, la Ville de Montréal a officiellement endossé le principe de l'interculturalisme dès 2000 et a mis en place de nombreuses initiatives en ce sens. Elle est devenue en 2011 l'une des premières « cités interculturelles » des Amériques.

# Fondements de la politique, objectifs et principes directeurs

Outre les piliers québécois de l'interculturalisme que sont la *Charte de la langue française* et la *Charte des droits et libertés de la personne du Québec*, la politique d'interculturalisme prend appui sur des initiatives détaillant des actions concrètes, soit le *Plan d'action en immigration de l'agglomération de Longueuil 2023-2025* (**annexe 2**), déjà à sa quatrième mouture, le *Plan d'action pour contrer le racisme et la discrimination et pour favoriser l'inclusion 2024-2026 de la Ville de Longueuil* (**annexe 3**), le second après le document pionnier en 2015 ainsi que des mesures transversales liées à l'interculturalisme présentes dans de nombreux plans d'action de la Ville (**annexe 4**). Par ailleurs, un *Guide d'inclusion interculturelle en contexte municipal* touche le personnel et les services de la Ville.

Dans l'optique de la préservation de la cohésion sociale, ces fondements sont les suivants :

- Le français comme langue publique commune;
- Le respect des principes démocratiques et des droits fondamentaux;
- Une administration municipale prestataire de services, gardienne d'un milieu de travail ouvert, promotrice de l'inclusion et du lien social;
- La réduction des inégalités socioéconomiques;
- La tolérance zéro face aux comportements racistes ou discriminatoires;
- La collaboration avec des partenaires communautaires, institutionnels et culturels;
- Des activités inclusives et intergénérationnelles, issues d'organisations prenant racine au sein de groupes culturels diversifiés ainsi que des partenaires du milieu;
- La réciprocité des engagements des citoyennes et citoyens et de la Ville de Longueuil, mettant en place les conditions favorables à la collaboration mutuelle et à la création de liens significatifs.

## Objectif global

Institutionnaliser l'interculturalisme dans le fonctionnement de la Ville, en intégrant la diversité culturelle dans toutes les sphères d'action municipale, des politiques aux services quotidiens, de façon transversale.

La politique chapeaute et influence l'ensemble des politiques, plans d'action, programmes et pratiques municipales pour en assurer la cohérence et favoriser une synergie, une complémentarité et, bien sûr, la transversalité. Elle fournit un cadre cohérent pour guider les actions en matière de promotion des relations interculturelles, tant au sein de l'appareil municipal que dans l'espace public où se côtoient les Longueuilloises et les Longueuillois de toutes origines. La politique d'interculturalisme sert de levier pour donner un nouvel élan aux actions en cours et orienter les initiatives à venir.

La politique d'interculturalisme s'inscrit dans une optique de justice sociale, soit la réduction des inégalités, de la pauvreté et des discriminations sociales, économiques et politiques. La Ville de Longueuil entend favoriser l'accès équitable aux ressources et aux opportunités entre différents groupes de population.



## Objectifs spécifiques

- **Améliorer l'accessibilité et l'adaptation des services municipaux à la diversité culturelle.** Tenir compte des réalités culturelles diversifiées dans chaque service municipal (loisirs, bibliothèques, logement, police, etc.).
- **Accroître les compétences interculturelles de l'ensemble du personnel municipal (fonctionnaires, personnes élues, bénévoles).** Impliquer tout le personnel dans le dialogue et le rapprochement interculturels.
- **Renforcer les mécanismes de lutte contre la discrimination et le racisme au niveau local.** Prendre des actions volontaires afin de mobiliser et d'inclure des citoyennes et citoyens faisant l'objet de discrimination, surtout les personnes racisées.
- **Assurer la représentativité de la diversité culturelle dans les instances décisionnelles et consultatives de la Ville.** Réduire les obstacles auxquels font face certains groupes afin de pérenniser cette diversité au sein des instances.

## Quatre principes directeurs

La politique d'interculturalisme de Longueuil se fonde sur quatre principes directeurs guidant l'action municipale et citoyenne. Ils sont cohérents avec les fondements de la *Charte de la langue française* et de la *Charte québécoise des droits et libertés de la personne*, piliers légaux sur lesquels Longueuil appuie son action. Ils s'inscrivent aussi dans les engagements déjà pris par la Ville.

### Principe 1 – Valorisation de la diversité culturelle

**Énoncé du principe : Longueuil reconnaît et met en valeur sa diversité culturelle.**

La Ville de Longueuil met de l'avant la diversité culturelle comme une richesse collective. Cette diversité est ancrée dans son histoire locale et continue d'évoluer avec le temps. Ce principe implique de dépasser la simple reconnaissance théorique de la diversité culturelle pour passer à l'action. La Ville de Longueuil s'engage à agir comme *leader* et *ambadrice* de cette valorisation de la diversité. Elle se veut une *partenaire* active du milieu communautaire, institutionnel et culturel, ainsi qu'une *facilitatrice* qui crée des espaces de dialogue interculturel.

La Ville intègre la promotion de la diversité dans ses pratiques et offre des occasions aux citoyennes et citoyens de se rencontrer, de partager leur patrimoine culturel et de s'enrichir mutuellement. En se positionnant comme une *leader* active, la Ville entend favoriser l'inclusion pleine et entière des personnes de toutes origines dans la vie longueuilloise.

#### **Exemple d'engagement de la Ville de Longueuil (autres engagements aux annexes 2 à 4)**

- Proposer, en collaboration avec le comité jeunesse et Cité Ados, des activités dans le cadre de différents événements reconnus visant à faire rayonner la diversité et le vivre-ensemble à Longueuil (p. ex. : Semaine québécoise intergénérationnelle, Semaine québécoise des relations interculturelles, etc.) / *Plan d'action jeunesse 2025-2027*.

#### **Principe 2 – Langue française comme langue commune**

##### **Énoncé du principe : *Le français est la langue publique commune à Longueuil.***

Conformément à la *Charte de la langue française*, le français, langue officielle du Québec, constitue la langue d'usage pour la communication entre toutes les citoyennes et tous les citoyens. Il joue un rôle fédérateur et facilite le dialogue entre des personnes d'origines diverses. La Ville de Longueuil reconnaît la richesse de la diversité linguistique sur son territoire, tout en réaffirmant que le français est la langue commune au Québec.

La langue française est valorisée à Longueuil en tant que langue commune de l'espace public, outil de rapprochement et vecteur des interactions interculturelles. Toutes et tous disposent d'une langue partagée pour dialoguer et construire ensemble la collectivité longueuilloise.

Soulignons que les Premières Nations et les Inuit, descendants des premiers habitants du Québec, ont un droit particulier au maintien et au développement de leur langue d'origine, tel que le reconnaît la *Charte de la langue française*.

Le gouvernement du Québec soutient l'apprentissage du français à travers ses programmes de francisation. Pour les citoyennes et les citoyens apprenant encore la langue française, se perfectionner est une étape enrichissante pour s'impliquer pleinement dans la vie collective. La Ville s'engage donc à proposer des formules innovantes et inclusives facilitant la pratique du français. Dans les divers quartiers de Longueuil, les personnes en apprentissage du français ont ainsi des occasions de le pratiquer grâce aux échanges interculturels.

La Ville de Longueuil reconnaît les vulnérabilités de certaines citoyennes et certains citoyens lors de l'apprentissage de la langue française, notamment vu l'accès inégal aux ressources en francisation. Elle s'engage à tenir compte des diverses vulnérabilités et à favoriser la pratique de la langue dans des contextes variés et inclusifs. Elle le fait en collaborant avec les organismes communautaires, institutionnels et culturels, qui connaissent bien les défis propres à certaines personnes, par exemple des gens peu alphabétisés. Ainsi, toutes les citoyennes et tous les citoyens pourront communiquer dans cette langue éventuellement.

#### **Exemple d'engagement de la Ville de Longueuil (autres engagements aux annexes 2 à 4)**

- Respecter les dispositions de la *Charte de la langue française* (RLRQ, chapitre C-11) et promouvoir l'usage du français auprès de sa clientèle et de son personnel, avoir un message d'accueil, un site Web et des médias sociaux en français / *Entente avec le MIFI pour la mise en œuvre du Plan d'action en immigration de l'agglomération de Longueuil 2023-2025*.

### Principe 3 – Égalité et respect des droits et libertés de la personne

**Énoncé du principe :** *Tous les droits et libertés de la personne, tels que l'égalité des genres et la laïcité, sont respectés.*

La Ville de Longueuil réaffirme le respect de tous les droits et libertés de la personne tels que garantis par la *Charte québécoise des droits et libertés*. Cela inclut notamment l'égalité entre les femmes et les hommes et le respect de la laïcité dans ses installations municipales, où ne peuvent pas se tenir des activités liées à une religion.

La Ville vise à éliminer les obstacles et préjugés qui touchent certains groupes racisés ou minorisés et qui entraînent de l'exclusion, du racisme ou de la discrimination. Longueuil s'engage à être exemplaire dans l'application de ce principe. Elle entend favoriser l'inclusion de tous les groupes, lutter activement contre toute forme de discrimination et veiller à ce que ses services et son personnel respectent les principes d'égalité et d'équité.

Chaque citoyenne et chaque citoyen a la responsabilité de respecter les droits d'autrui et de promouvoir l'égalité au quotidien. Concrètement, cela signifie rejeter les stéréotypes fondés sur le genre, l'orientation sexuelle, la religion ou l'origine ethnique et intervenir à son échelle contre les comportements haineux.

#### Exemple d'engagement de la Ville de Longueuil (autres engagements aux annexes 2 à 4)

- Développer et diffuser un outil de sensibilisation pour les propriétaires, les locataires et les promoteurs afin de prévenir la discrimination dans l'accès au logement, et de favoriser une meilleure cohabitation et une plus grande mixité / *Plan d'action pour contrer le racisme et la discrimination et pour favoriser l'inclusion 2024-2026* de la Ville de Longueuil.

### Principe 4 – Participation démocratique et civique pour toutes et tous

**Énoncé du principe :** *Les personnes de toutes origines participent de façon pleine et entière à la vie démocratique et civique.*

Longueuil valorise une participation citoyenne qui reflète la composition pluraliste de la collectivité. L'objectif est que toutes les composantes de ladite collectivité soient représentées et actives dans les instances de décision et les espaces d'engagement, afin d'enrichir les points de vue et de renforcer la cohésion sociale.

La Ville de Longueuil s'engage à créer et multiplier les opportunités de participation pour les personnes d'origines diverses. Il s'agit de faire tomber les barrières, notamment systémiques, qui peuvent décourager ou empêcher certaines résidentes et certains résidents de s'impliquer. La Ville travaillera à créer des occasions d'échanges interculturels conviviaux qui renforcent un sentiment d'appartenance partagé et favorisent la formation de réseaux entre citoyennes et citoyens de toutes origines. Par ces efforts, Longueuil vise une démocratie locale vivante et inclusive, où chacune et chacun se sent partie prenante de la collectivité.

#### Exemple d'engagement de la Ville de Longueuil (autres engagements aux annexes 2 à 4)

- Intégrer les communautés culturelles dans les jurys et comités lors du développement de projets / *Plan d'action de la Politique culturelle 2023-2026*.

# Axes d'intervention

Pour concrétiser les principes et atteindre les objectifs fixés, la politique d'interculturalisme s'articule autour de quatre axes d'intervention. Ces axes définissent les champs d'action dans lesquels la Ville concentrera ses efforts, en partenariat avec des organismes communautaires, institutionnels et culturels et des acteurs socio-économiques. Interreliés et cohérents avec les quatre principes directeurs, ils fournissent une structure d'action à la politique et font écho aux rôles déjà définis pour la Ville dans ses plans d'action existants : prestataire de services, garante d'un milieu de vie inclusif, promotrice de l'inclusion et actrice politique.

## Axe 1 – Services municipaux inclusifs et adaptables

La Ville de Longueuil agit en tant que prestataire de services soucieuse d'inclusion. Il s'agit d'adapter et de bonifier l'ensemble des services municipaux pour qu'ils répondent aux besoins d'une population diversifiée, sans discrimination. Cet axe touche autant les services aux citoyennes et aux citoyens (accueil dans les bureaux municipaux, bibliothèques, loisirs, habitation, police, etc.) que la gestion interne (embauche, formation du personnel, communications).

## Axe 2 – Milieu de vie inclusif

La Ville agit en tant que garante d'un milieu de vie inclusif sur son territoire. Ce deuxième axe englobe les actions de lutte contre le racisme et la discrimination, la promotion du respect des droits et l'approfondissement du sentiment d'appartenance dans tous les quartiers. Cet axe recoupe les enjeux de cohésion sociale.

## Axe 3 – Promotion du dialogue interculturel et du vivre-ensemble

La Ville crée des ponts entre les groupes et renforce la participation de chacune et chacun à la vie collective de sorte que les différences culturelles soient source d'enrichissement mutuel et de dialogue. Il s'agit de multiplier les occasions de rencontre, d'échange et de collaboration entre citoyennes et citoyens de toutes origines, afin de tisser un tissu social solidaire. Cet axe met l'accent sur le vivre-ensemble et l'agir-ensemble et ce, au quotidien.

## Axe 4 – Leadership municipal et partenariats stratégiques

La Ville de Longueuil assume un rôle d'ambadrice et de leader en matière d'interculturalisme, au-delà de ses services directs. La Ville se considère comme une actrice politique dans ce domaine, c'est-à-dire qu'elle utilise sa tribune et son pouvoir d'influence pour faire avancer la cause de la diversité culturelle et du vivre-ensemble, tant à l'échelle locale que régionale, voire internationale.



# Rôles et responsabilités

La réussite de la politique d'interculturalisme repose sur des engagements partagés. Chacun a un rôle à jouer : la municipalité, ses instances consultatives, les citoyennes et citoyens ainsi que les partenaires communautaires, institutionnels et culturels.

## Implication de la municipalité

La Ville de Longueuil porte la responsabilité première de mettre en œuvre la politique d'interculturalisme. En tant que gouvernement de proximité, elle dispose des leviers pour impulser le changement dans la collectivité. Concrètement, la municipalité s'engage à :

- **Intégrer la politique dans son administration** : Le conseil municipal et la direction générale doivent assurer le déploiement de la politique dans toutes les directions et tous les services. Cela passe par la planification stratégique, l'allocation de ressources (humaines et financières) et l'élaboration de plans d'action spécifiques en lien avec les axes définis. Chaque direction de service municipale devra tenir compte des principes interculturels dans ses programmes et projets.
- **Donner l'exemple** : La Ville doit être exemplaire dans l'application de ses propres principes. En matière de gestion interne, cela signifie par exemple d'assurer l'égalité en emploi, de valoriser la diversité au sein du personnel, et de communiquer de façon inclusive. La municipalité se veut un modèle d'employeur inclusif et de prestataire de services attentif à toutes et tous.
- **Agir comme leader, facilitatrice, partenaire et ambassadrice** : par exemple, faciliter la mise en relation d'organismes entre eux, soutenir la concertation intersectorielle et représenter la voix de la communauté longueuilloise dans les forums plus larges sur l'inclusion.
- **Respecter les engagements légaux et cadres nationaux** : La Ville opère dans le respect des lois et politiques québécoises (*Charte de la langue française, Charte des droits et libertés, Politique gouvernementale en immigration, participation et inclusion*, etc.). Elle veille à arrimer ses actions avec les orientations du gouvernement du Québec, tout en les adaptant au contexte local.
- **Reddition de comptes** : L'administration municipale reconnaît son obligation de suivre les progrès de la politique dans les plans d'action et d'en rendre compte. Elle est responsable de mesurer les résultats atteints et d'ajuster son action au besoin.

## Rôle du Conseil interculturel de Longueuil

Le Conseil interculturel de Longueuil est un organisme consultatif mis sur pied par la Ville en 2022 pour impliquer les citoyennes et les citoyens dans les questions de relations interculturelles et de lutte contre le racisme et la discrimination. Composé de citoyennes et citoyens bénévoles représentatifs de la diversité culturelle de Longueuil, il a un mandat de conseil auprès de l'administration municipale.

Dans le cadre de cette politique, le Conseil interculturel joue un rôle clé de vigie et de conseiller. Il a pour rôle de :

- Suivre la mise en œuvre de la politique;
- Émettre des recommandations et avis sur les actions municipales;
- Représenter la diversité culturelle citoyenne et proposer des initiatives adaptées.

En somme, le Conseil interculturel de Longueuil est garant de la vision interculturelle au sein de l'appareil municipal. Son rôle d'analyse, de suivi et de recommandation vise à soutenir la Ville en vue d'une meilleure cohérence et pérennité de la démarche. Il agit en tant qu'instance consultative pour la Ville, renforçant la légitimité de la politique par une participation citoyenne concrète.

### **Partenariats avec les organismes communautaires, institutionnels et culturels**

La politique d'interculturalisme reconnaît que le milieu communautaire, institutionnel et culturel joue un rôle crucial. À Longueuil, comme de nombreux organismes communautaires, groupes citoyens, institutions publiques et privées œuvrent déjà à l'accueil, à l'entraide, au loisir, à la culture et à l'éducation, la synergie avec ces partenaires est un gage de succès.

Les organismes communautaires sont souvent en première ligne pour accueillir et soutenir les nouveaux arrivants (organismes d'aide à l'établissement, services d'employabilité, associations culturelles, maisons de jeunes, etc.). Ils disposent d'une expertise terrain, d'un lien de confiance avec certains groupes de population, et d'une capacité d'innovation précieuse. La Ville de Longueuil s'engage à maintenir et renforcer ses partenariats avec ces organismes. Cela signifie notamment les impliquer dans l'élaboration et la mise en œuvre des plans d'action (comme c'est le cas via la Table en immigration et diversité culturelle de l'agglomération de Longueuil (TIDAL) pour le plan en immigration et d'autres comités de la Ville) et assurer une communication régulière pour bien arrimer les efforts de chacun.

Par ailleurs, la Ville continuera de coopérer avec les autres municipalités de l'agglomération et de la région métropolitaine ainsi qu'à l'échelle québécoise, par son implication au Réseau des municipalités en immigration et en relations interculturelles du Québec (RÉMIRI). Les enjeux interculturels dépassant les frontières de Longueuil, il est logique de partager les ressources et informations avec les villes du Québec.

En somme, Longueuil adopte une approche de responsabilité partagée : la politique d'interculturalisme sera mise en œuvre dans un esprit de concertation et de co-engagement avec l'ensemble des partenaires. Chaque organisme ou institution est invité à contribuer dans son champ d'expertise, de sorte que les actions de chacun se renforcent mutuellement. La Ville reconnaît et valorise particulièrement l'apport indispensable du milieu communautaire et associatif, véritable pilier du vivre-ensemble. Ce travail en réseau permettra d'amplifier la portée des interventions et de créer une véritable synergie interculturelle sur le territoire.

## Suivi et évaluation

La politique d'interculturalisme de Longueuil prévoit des mécanismes de suivi et d'évaluation afin d'assurer sa mise en œuvre efficace et d'en mesurer les résultats.

### Mécanismes de suivi et indicateurs de réussite

Plusieurs moyens permettant de mettre en œuvre et de veiller au suivi de la réalisation des objectifs de cette politique d'interculturalisme sont mis en place. La politique d'interculturalisme a une portée globale, car celle-ci guide la réalisation de différents plans d'action de la municipalité (**annexes 2 à 4**).

Pour chacun des plans d'action de la Ville et de l'agglomération, un comité de suivi composé de personnes expertes en termes de connaissance du terrain et des pratiques probantes assure le suivi des actions. Il apporte des ajustements nécessaires lors de la mise en œuvre de ces planifications, lesquelles évoluent selon le contexte et sont influencées par les enjeux locaux, nationaux et internationaux. Pour ce faire, ces comités se sont dotés de mécanismes de suivi comprenant des indicateurs de réussite et des résultats attendus pour chacune des actions priorisées.

### Reddition de comptes, ajustements et amélioration continue

Dans cette perspective et afin de s'assurer de la concordance des diverses actions actuelles et à venir, le Conseil interculturel sera appelé à prendre connaissance des bilans de chacun des plans d'action, tant les actions relevant des plans spécifiques que celles de nature transversale en lien avec les objectifs de la politique d'interculturalisme. Il émettra des avis aux comités de suivi le cas échéant. Lorsque requis, le Conseil interculturel pourra également proposer de nouvelles actions en tant que partie prenante de l'ancrage de cette vision interculturelle aux équipes qui portent ces différentes démarches collectives.

Par ailleurs, un bilan biannuel sera produit et publié afin de tenir informée la population de la Ville de Longueuil sur les réalisations associées à la politique d'interculturalisme. Ce bilan présentera les progrès de la municipalité en matière d'interculturalisme grâce aux mesures mises en place à travers ces divers plans d'action et autres modifications apportées aux politiques et procédures internes.





### **Événement de présentation de l'état d'avancement**

Un événement grand public sera organisé pour présenter aux citoyennes et citoyens, ainsi qu'aux organismes, les efforts déployés par la Ville et les progrès réalisés en matière d'interculturalisme. Cet événement sera également l'occasion pour la Ville d'échanger avec les membres de la collectivité afin d'entendre ces derniers sur les préoccupations et enjeux prioritaires du milieu. L'événement offrira aussi un contexte propice pour les actrices et acteurs du milieu de tisser des liens entre eux.

### **Révision de la politique aux cinq ans**

Afin de demeurer à jour avec le contexte sociétal en constante évolution, la politique en interculturalisme fera l'objet d'une révision tous les cinq ans.

Ceci permettra également de s'arrimer au cycle actuel des divers plans d'action de la Ville de Longueuil. En effet, ces plans d'action, dont les plus récentes versions sont en vigueur depuis 2022, sont révisés tous les trois ans. Ceux-ci seront alors révisés en 2026 pour se terminer en 2030, ce qui représente la fin du cycle actuel de la politique en interculturalisme.

Ce sera alors une grande occasion de refonte des politiques et plans d'action en développement social pour la Ville de Longueuil. L'arrimage de ces outils stratégiques et opérationnels permettra d'offrir un cadre de travail optimisé pour les équipes de la municipalité.

## Références

Agglomération de Longueuil (2023) *Plan d'action en immigration de l'agglomération de Longueuil*, 12 p.

Barry, Amadou Sadjó (2023) *Diversité culturelle et immigration. Des identités-passerelles pour faire société*. Collection Réparation. Montréal : Éditions XYZ, 163 p.

Bouchard, Gérard (2022) Des malentendus autour de l'interculturalisme, *Le Devoir*. 15 août

Carpentier, David (2022) Les municipalités ou l'angle mort des débats sur l'immigration. *Le Devoir*, 1<sup>er</sup> décembre.

Carpentier, David (2022) *La métropole contre la nation ? La politique montréalaise d'intégration des personnes immigrantes*. Collection Politeia. Québec : Presses de l'Université du Québec, 209 p.

Carpentier, David et Félix Mathieu (2022) Les représentations de l'interculturalisme à l'Assemblée nationale du Québec. *Recherches sociographiques*, 63(3), 415-442.

Charbonneau, Johanne et Annick Germain, A. (2002). Les banlieues de l'immigration. *Recherches sociographiques*, 43(2), 311-328

Comment vivre tous ensemble ? *(Re)penser le monde* (2021) Animation : Sophie Fouron et Normand Baillargeon. Intervenants : Marina Doucerain, Jonathan Durand Folco et Fady Dagher. Savoir média, 51 m

Conseil interculturel de Montréal (2019) *Montréal, cité interculturelle. Stratégie intégrée en six étapes et conditions de réussite pour une politique interculturelle*. 60 p.

Emongo, L. (dir.) et White, B. (dir.) (2014) *L'interculturel au Québec : rencontres historiques et enjeux politiques*. Montréal, Presses de l'Université de Montréal.

Gosselin-Tapp, Jérôme (2023) *Refonder l'interculturalisme : plaidoyer pour une alliance entre les peuples autochtones et la nation québécoise*. Collection Pluralismes. Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 174 p.

Meintel, Deirdre et al. (2018) *L'immigration et l'ethnicité dans le Québec contemporain*. Collection Pluralismes. Les Presses de l'Université de Montréal, 146 p.

Morissette, Benoît, Castilla, Alain et Annie Morin (2022) « Longueuil, une agglomération interculturelle en devenir » dans White et Frozzini, *Villes interculturelles au Québec*.

Nguiagain-Launière, Bénédicte (2021) *La construction d'une expérience sociale chez la seconde génération de Canadiennes et Canadiens d'origine africaine à Montréal : les modes d'appartenance et de participation*. Thèse présentée comme exigence partielle du doctorat en sociologie, Université du Québec à Montréal, 356 p.

Nkolo, Jean-Victor (1985) Les émigrants sont des poèmes. Interview avec Gérald Godin. *Vice-Versa*, 2(4), 5-7

Pratt, Michel (2021) *Dictionnaire historique de Longueuil*. Michel Pratt, éditeur.

Rocher et al. (2007) *Le concept d'interculturalisme en contexte québécois : généalogie d'un néologisme*. Centre de recherche sur l'immigration, l'ethnicité et la citoyenneté, 64 p.

Statistique Canada. *Profil du recensement. Recensement de la population de 2021. Longueuil, Ville (V.) Québec*. Consulté le 13 janvier 2024.

Société historique et culturelle du Marigot (2024) *Ville Jacques-Cartier, haute en couleur*, 70 p.

Table de concertation en immigration et diversité culturelle de l'agglomération de Longueuil (TIDAL) - *Fonctionnement et structure de gouvernance* (2024)

Vatz Laaroussi, Michèle, avec la collaboration des membres du comité Longueuil Villes sans racisme ni discrimination (2021) *Étude participative sur les conditions de vie des personnes racisées de l'agglomération de Longueuil*. Rapport remis au comité Longueuil Villes sans racisme ni discrimination, 84 p.

Vézina, Mireille et René Houle (2017) *Les schémas d'établissement et l'intégration sociale de la population issue de l'immigration dans les régions métropolitaines de Montréal, Toronto et de Vancouver*. Statistique Canada, 65 p.

Ville de Gatineau (2008) *Ensemble ! Politique en matière de diversité culturelle*, 42 p.

Ville de Laval (2021) *Cadre de référence en immigration et diversité ethnoculturelle*, 16 p.

Ville de Longueuil (2024) *Plan d'action pour contrer le racisme et la discrimination et favoriser l'inclusion*, 22 p.

Ville de Sherbrooke (2023) *Politique pour une Ville accueillante et inclusive pour les personnes issues de l'immigration, réfugiées et sans statut*, 63 p.

White, Bob W., Gratton, Danielle et François Rocher (2014) *Les conditions de l'inclusion en contexte interculturel*. Mémoire présenté à la Commission des relations avec les citoyens le 10 février 2015 au sujet du texte « Vers une nouvelle politique québécoise en matière d'immigration, de diversité et d'inclusion ». Laboratoire de recherches en relations interculturelles (LABRRI) / Université de Montréal. 83 p.

White, Bob W. et Irina Guidikova (2022) « Villes interculturelles » dans *Anthropen*.

White, Bob W. et Jorge Frozzini (2022) *Villes interculturelles au Québec : pratiques d'inclusion en contexte pluriethnique*. Collection Politeia. Québec : Presses de l'Université du Québec, 461 p.

## Annexe 1 - La diversité culturelle, ancrée dans l'histoire et le présent de Longueuil

L'histoire de Longueuil est marquée par les apports de groupes et d'individus diversifiés. Les Iroquoiens du Saint-Laurent auraient cultivé ponctuellement certains secteurs de ce qui est devenu Longueuil. Les Kanyen'kehà:ka s'installeront plus tard à l'ouest de la Rive-Sud. Ils n'étaient pas présents quand Charles Le Moyne, reconnu pour sa connaissance de plusieurs langues autochtones, s'est vu octroyer ce qui deviendra la seigneurie de Longueuil. Puis, au XVIII<sup>e</sup> siècle, des personnes autochtones et noires ont été amenées à Longueuil contre leur gré et leurs descendants y ont vécu, d'abord comme esclaves durant plusieurs décennies.

Les descendants des îles Britanniques ont laissé une marque profonde. Charles William Grant a hérité en 1841 du titre de baron de sa mère, Marie-Charles Le Moyne, descendante des fondateurs de Longueuil. À Saint-Hubert, en 1867 des investisseurs anglophones ont créé la Canada Peat Fuel, produisant de la tourbe là où est le parc de la Cité, y engageant plus de 150 Hubertains en 1875. Majoritaires dans la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle, des Britanniques, Irlandais et Écossais ont rejoint les cultivateurs francophones dans ce que deviendront Montréal-Sud en 1906 et Greenfield Park en 1911 et dans d'anciens secteurs de Saint-Hubert tels Croydon, Springfield Park et Brookline. Des militaires anglophones vivaient près de l'aéroport à Saint-Hubert et dans la partie sud de Ville Jacques-Cartier.

Au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, le peintre néerlandais Cornelius Krieghoff, installé à Longueuil, a peint le chemin de Chambly et le fleuve Saint-Laurent. De 1899 à 1901, le scientifique belge Félix D'Hérelle et son frère ont tenu une chocolaterie. Au début du XX<sup>e</sup> siècle puis après la Seconde Guerre mondiale, la diversification culturelle s'est accélérée, surtout dans le Vieux-Longueuil. La rue Saint-Charles Ouest a connu les Sam Wan et Sam Lee tenant une buanderie chinoise, la famille Jazzar d'origine libanaise avec son 5-10-15 et les Simatos d'origine grecque et leur restaurant. Sur la rue Saint-Jean, les frères Smith, d'origine danoise, sont devenus fleuristes et l'Ukrainien Aaron Tkacz, devenu Henri Scott, a ouvert la Bond Clothes, employant près de 2 000 personnes. Sur les terres agricoles de Fatima et Bédardville, les familles italiennes Mastrogiuseppe et Scardera ont cultivé le territoire et établi des serres, les Scardera fondant une pépinière. Dans le reste de Ville Jacques-Cartier, on trouvait des familles italiennes, polonaises, hongroises, croates, ukrainiennes, slovaques, françaises et allemandes. Dans la paroisse Saint-Pie-X, bien « canadienne-française », on parlait même dans les années 1960 d'un petit coin d'Europe de l'Est, avec des Polonais, des Slovènes, des Croates et des Allemands (Société historique et culturelle du Marigot, 2024). À la fin des années 1950, des travailleurs italiens ont construit l'usine de filtration, maintenant nommée Louise-Gravel. L'acteur noir Percy Rodrigues, né à Montréal, vivait à Ville Jacques-Cartier à partir des années 1950, tout en travaillant régulièrement à Hollywood à la télévision et au cinéma.

Des Longueuillois de deuxième génération ont marqué leur secteur, tels les maires anglophones Samuel Robinson à Saint-Hubert et Alexandre Thurber à Longueuil et descendants italien Lawrence Galletti et ukrainien Stephen Olynyck à Greenfield Park. Depuis les années 1970-1980, des Latino-Américains, des Haïtiens, des Maghrébins et des Vietnamiens se sont ajoutés à cette mosaïque en construction.

Depuis plusieurs décennies, Longueuil et les autres villes de l'agglomération accueillent des personnes issues de l'immigration, de façon continue pour celles qui l'ont fait pour des motifs économiques ou par réunification des familles. Elles ont aussi reçu des personnes réfugiées, parfois lors de crises humanitaires, ou en demande d'asile. Après les boat people, surtout vietnamiens, à la fin des années 1970, l'agglomération a accueilli des Afghans, des Syriens et, plus récemment, des Ukrainiens. Durant le premier quart du XXI<sup>e</sup> siècle, la collectivité longueuilloise s'est encore diversifiée, notamment avec l'arrivée d'un plus grand nombre de personnes originaires de l'Afrique et de l'Amérique latine.

Enfin, diverses personnalités issues de la diversité culturelle continuent de faire rayonner Longueuil. Parmi elles, l'architecte Mario Petrone, descendant italien, a conçu des bâtiments publics remarquables à Longueuil, dont l'hôtel de Ville. Boucar Diouf, Stanley Février et Kim Thúy, d'origines sénégalaise, haïtienne et vietnamienne, sont reconnus à l'échelle du Québec. Et des commerces de tailles diverses appartenant à des personnes issues de la diversité culturelle continuent à fleurir ou prospérer à Longueuil.

D'après Statistique Canada, en 2021 on comptait 3 255 autochtones à Longueuil, principalement des Premières Nations et Métis mais aussi 70 Inuit. Les communautés noires représentaient 10 % de la population, qu'elles viennent d'Afrique, des Caraïbes ou qu'elles soient nées au Québec ou ailleurs au Canada. Si 6 % de la population longueuilloise avait pour langue maternelle l'anglais, cette proportion était de 27 % dans l'arrondissement de Greenfield Park. Cet arrondissement a un statut bilingue compte tenu de son histoire mais les services de la Ville y sont quand même exclusivement rendus en français, en vertu de la *Charte de la langue française*.

En 2021, le tiers de la population longueuilloise avait une connaissance directe ou indirecte de l'expérience migratoire, majeure dans l'histoire d'un individu, soit comme personne immigrée ou de deuxième génération. Dans la ville de Longueuil, 21 % de la population était née hors du Canada donc avait une expérience migratoire, choisie ou encore subie en cas de situation intenable dans le pays d'origine. Les personnes ayant immigré venaient surtout d'Haïti, soit près de 2 % de la population, puis quasi ex aequo de l'Algérie, du Maroc et de la France. Celles arrivées de 2019 à 2021 provenaient d'abord du Cameroun, puis de la Côte d'Ivoire, de la France, d'Algérie et du Maroc, ayant donc des affinités fortes avec le français. Les autres principaux pays d'origine étaient la Colombie, la Chine, la Roumanie, l'Afghanistan, le Pérou et le Vietnam, parmi les dix premiers. Par ailleurs, 13 % de la population était de deuxième génération donc vivait depuis sa naissance au Québec, mais avait des parents ayant immigré. Outre le français et l'anglais, l'espagnol et l'arabe étaient les deux seules langues maternelles parlées à Longueuil par plus de 3 % de la population, suivies par le créole haïtien et le roumain, qui ont des affinités avec le français.

Plus spécifiquement, parmi les personnes appartenant aux minorités visibles, voici la répartition en 2021 (Ville de Longueuil, 2024, p. 7) :

**Tableau 1**

Répartition des personnes appartenant à un groupe de minorités visibles selon le groupe de minorités visibles et le sexe, Longueuil, 2021.

| Groupe de minorités visibles                         | Nombre        |               | Pourcentage |
|------------------------------------------------------|---------------|---------------|-------------|
|                                                      | Hommes        | Femmes        | %           |
| Sud-Asiatique                                        | 1 410         | 1 195         | 4,1         |
| Chinois                                              | 1 945         | 2 355         | 6,8         |
| Noir                                                 | 12 130        | 12 775        | 39,4        |
| Philippin                                            | 330           | 485           | 1,3         |
| Arabe                                                | 5 890         | 5 130         | 17,4        |
| Latino-Américain                                     | 5 420         | 5 985         | 18,0        |
| Asiatique du Sud-Est                                 | 1 300         | 1 430         | 4,3         |
| Asiatique occidental                                 | 1 450         | 1 405         | 4,5         |
| Coréen                                               | 190           | 235           | 0,7         |
| Japonais                                             | 35            | 110           |             |
| Minorité visible, n.i.a                              | 325           | 275           | 0,9         |
| Minorités visibles multiples                         | 680           | 755           | 2,3         |
| <b>Total de la population des minorités visibles</b> | <b>31 105</b> | <b>32 135</b> | <b>100</b>  |

Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2021.

La catégorie « Minorité visible, n.i.a. » comprend les répondants qui ont fourni une réponse écrite entrant dans la catégorie « Minorité visible », mais ne pouvant être classée ailleurs. Cette catégorie comprend les personnes ayant fourni une réponse écrite telle que « Guyanais », « Insulaire du Pacifique », « Polynésien », « Tibétain », « Antillais britannique ». La catégorie « Minorités visibles multiples » comprend les répondants qui ont coché deux cercles ou plus associés à des groupes désignés comme minorités visibles. (...) De plus, cette catégorie comprend les répondants ayant déclaré une combinaison de réponses à cocher ou écrites associées à deux groupes de minorités visibles ou plus.

Source : *Guide de référence sur les minorités visibles et le groupe de population, Recensement de la population, 2021*, mis en ligne en 2022

## Annexe 2 - Plan d'action en immigration de l'agglomération de Longueuil 2023-2025

| Objectif 1 : Favoriser l'inclusion                                                                                                                                                                                               |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                |                                                                     |            |      |      |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------|------------|------|------|
| Actions                                                                                                                                                                                                                          | Résultats attendus                                                                                                                                                                                                                                                                                                             | Partenaires                                                         | Échéancier |      |      |
|                                                                                                                                                                                                                                  |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                |                                                                     | 2023       | 2024 | 2025 |
| Tenir des activités de formation et de perfectionnement en matière d'équité, d'inclusion et de communication en contexte interculturel                                                                                           | Organisations et intervenant(e)s sociocommunautaires mieux outillés en matière d'équité, de diversité et de communication en contexte interculturel<br><br>Compétences interculturelles renforcées<br><br>Communication plus inclusive                                                                                         | Membres de la TIDAL                                                 | ◆          | ◆    |      |
| Planifier et élaborer une programmation d'événements interculturels majeurs (ex. : Mois de l'histoire des Noirs, Mois du patrimoine latino-américain, etc.)                                                                      | Sentiment d'appartenance développé chez les nouvelles et nouveaux arrivants<br><br>Citoyen(ne)s de la société d'accueil sensibilisés à l'apport des personnes immigrantes au territoire                                                                                                                                        | Autres villes impliquées et organismes concernés selon leur mission | ◆          | ◆    | ◆    |
| Soutenir la tenue d'événements interculturels, festifs et rassembleurs dans les différentes municipalités                                                                                                                        | Rapprochements interculturels favorisés entre la population d'accueil et les personnes nouvellement arrivées<br><br>Journée de la diversité et du vivre-ensemble réalisée                                                                                                                                                      | Villes et organismes de l'agglomération                             | ◆          | ◆    | ◆    |
| Réaliser une démarche d'information et de sensibilisation visant à se doter de politiques, de cadres de référence, d'outils, de directives et de règlements municipaux plus inclusifs et non discriminatoires                    | Diagnosics sur les pratiques municipales réalisés<br><br>Activités et outils de sensibilisation adaptés aux municipalités réalisés<br><br>Culture organisationnelle de valorisation et d'inclusion de la diversité ethnoculturelle établie<br><br>Connaissances des actions municipales d'inclusion de la diversité améliorées | Autres villes impliquées                                            | ◆          | ◆    | ◆    |
| Concevoir et mettre en place un programme municipal d'appel de projets visant le soutien financier d'initiatives et de projets de l'agglomération, favorisant l'inclusion, la lutte au racisme et le rapprochement interculturel | Programme Agglomération inclusive mis en place<br><br>Initiatives et projets d'agglomération financés                                                                                                                                                                                                                          | Autres villes impliquées                                            | ◆          | ◆    | ◆    |

| Objectif 1 : Favoriser l'inclusion                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      |                                                                                                                                                                                    |                     |            |      |      |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------|------------|------|------|
| Actions                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 | Résultats attendus                                                                                                                                                                 | Partenaires         | Échéancier |      |      |
|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         |                                                                                                                                                                                    |                     | 2023       | 2024 | 2025 |
| Recenser les services destinés aux personnes immigrantes et à statut précaire, afin de mieux informer et mieux outiller les actrices et acteurs de l'agglomération                                                                                                                                                                                                                                                      | Cartographie de l'offre de services sur le territoire de l'agglomération<br><br>Outil facilitateur pour les actrices et acteurs de l'agglomération                                 | Membres de la TIDAL |            | ◆    | ◆    |
| Offrir des activités, des ateliers de sensibilisation et d'information sur les réalités des personnes immigrantes et sur les enjeux du vivre-ensemble en contexte de diversité culturelle (auprès des personnes élues, des gestionnaires, des employeurs, des organismes communautaires en itinérance, des personnes âgées, des organismes de loisir, de sport et d'employabilité, des centres d'action bénévole, etc.) | Parties prenantes du milieu mieux informées sur les défis et les obstacles des personnes immigrantes et à statut précaire, et mieux préparées pour trouver des pistes de solutions | Membres de la TIDAL |            | ◆    | ◆    |



| Objectif 2 : Vers une accessibilité aux services municipaux                                                                                                                    |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       |                                                                     |            |      |      |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------|------------|------|------|
| Actions                                                                                                                                                                        | Résultats attendus                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    | Partenaires                                                         | Échéancier |      |      |
|                                                                                                                                                                                |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       |                                                                     | 2023       | 2024 | 2025 |
| Créer et animer des espaces éphémères de rencontres interculturelles lors d'activités de proximité                                                                             | <p>Activités de proximité favorisant les rapprochements interculturels</p> <p>Diversité culturelle plus présente dans les activités de proximité afin de créer des liens entre les citoyen(ne)s de toutes origines</p> <p>Stratégies adaptées pour mieux joindre les familles et les personnes immigrantes peu présentes dans ce type d'activités</p> | Autres villes impliquées et organismes concernés selon leur mission | ◆          | ◆    | ◆    |
| Sensibiliser et outiller les organismes responsables de camps de jour pour mieux intégrer la prise en compte des réalités et des besoins des enfants et des parents allophones | <p>Parents allophones mieux informés et intégrés</p> <p>Meilleures participation et intégration des enfants aux activités de camps de jour</p> <p>Personnel des camps de jour mieux outillé</p>                                                                                                                                                       | Autres villes impliquées et organismes concernés selon leur mission | ◆          | ◆    | ◆    |
| Favoriser la tenue de moments de rencontre et de partage interculturels à travers l'utilisation d'installations municipales                                                    | Liens créés entre les personnes issues de l'immigration et celles issues de la société d'accueil                                                                                                                                                                                                                                                      | Autres villes impliquées et organismes concernés selon leur mission | ◆          | ◆    | ◆    |
| Favoriser la mise en place d'actions de médiation culturelle par les organismes du territoire par le biais de projets artistiques et culturels                                 | Personnes immigrantes et racisées sont mises en valeur                                                                                                                                                                                                                                                                                                | Autres villes impliquées et organismes concernés selon leur mission | ◆          | ◆    | ◆    |

| Objectif 2 : Vers une accessibilité aux services municipaux                                                                                                                                                                                                          |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     |                                                                     |            |      |      |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------|------------|------|------|
| Actions                                                                                                                                                                                                                                                              | Résultats attendus                                                                                                                                                                                                                                                                                                  | Partenaires                                                         | Échéancier |      |      |
|                                                                                                                                                                                                                                                                      |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     |                                                                     | 2023       | 2024 | 2025 |
| Offrir des rencontres de bienvenue aux nouvelles et nouveaux arrivants, et les informer sur les différents services municipaux et communautaires ainsi que sur les mécanismes de participation citoyenne en place                                                    | Programme d'initiation à la vie démocratique est créé et déployé auprès des personnes nouvellement arrivées (séances d'accueil, tour de ville, rencontres avec les personnes élues)<br><br>Services municipaux et mécanismes de participation citoyenne mieux connus<br><br>Personnes immigrantes mieux accueillies | Autres villes impliquées et organismes concernés selon leur mission | ◆          | ◆    | ◆    |
| Offrir des ateliers de sensibilisation aux membres de la TIDAL et aux autres parties prenantes de l'agglomération sur les obstacles des personnes racisées et immigrantes par rapport à l'accès au logement, à la santé, à l'éducation et autres services essentiels | Ateliers et outils de sensibilisation adaptés<br><br>Parties prenantes mieux outillées<br><br>Réalités des personnes immigrantes et racisées mieux connues                                                                                                                                                          | Autres villes impliquées et organismes concernés selon leur mission | ◆          |      |      |
| Offrir des ateliers de sensibilisation adaptés au personnel de l'aide juridique, aux propriétaires de logements et aux employeurs sur la réalité des personnes immigrantes et racisées, notamment celles à statut précaire et à faible revenu                        | Ateliers et outils de sensibilisation adaptés<br><br>Meilleure connaissance des réalités des personnes racisées et immigrantes<br><br>Parties prenantes mieux outillées                                                                                                                                             | Autres villes impliquées et organismes concernés selon leur mission |            |      | ◆    |

# Annexe 3 – Plan d'action pour contrer le racisme et la discrimination et pour favoriser l'inclusion 2024-2026 de la Ville de Longueuil

## Axe 1 : Ville, prestataire de services

| Objectifs                                                                                                                                                                                                                                                                                          | Actions                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              | Échéancier |      |      |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------|------|------|
|                                                                                                                                                                                                                                                                                                    |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      | 2025       | 2026 | 2027 |
| <b>Offrir des activités et des services exempts de racisme et de discrimination en outillant la population, le personnel de la Ville et les organismes prestataires de services municipaux sur les valeurs liées au domaine de l'équité, la diversité et l'inclusion (EDI) et l'approche ADS+.</b> | <b>1</b> Réaliser une démarche d'information, de sensibilisation et de diagnostic visant à accompagner l'administration municipale dans l'élaboration de politiques, de cadres de référence, d'outils, de directives et de règlements municipaux plus inclusifs et non discriminatoires.                                                                             | ◆          | ◆    | ◆    |
|                                                                                                                                                                                                                                                                                                    | <b>2</b> Favoriser la mise en place de pratiques de communication adaptées et inclusives dans le développement des stratégies et des outils de communication en découlant (ex. : site Internet, publicités, image de marque, etc.).                                                                                                                                  | ◆          | ◆    | ◆    |
|                                                                                                                                                                                                                                                                                                    | <b>3</b> Diversifier les stratégies et les moyens utilisés dans la diffusion de l'information afin de mieux joindre les minorités visibles et les personnes issues de la diversité ethnoculturelle, et ainsi de mieux faire connaître – entre autres – les offres d'emploi, les répertoires d'organismes, les plans d'action, les politiques et autres informations. | ◆          | ◆    | ◆    |
|                                                                                                                                                                                                                                                                                                    | <b>4</b> Développer et diffuser un outil de sensibilisation pour les propriétaires, les locataires et les promoteurs afin de prévenir la discrimination dans l'accès au logement, et de favoriser une meilleure cohabitation et une plus grande mixité.                                                                                                              |            | ◆    | ◆    |

## Axe 2 : Ville, garante d'un milieu de travail inclusif

| Objectifs                                                                                                                                                                                                                                                                                  | Actions                                                                                                                                                                                          | Échéancier |      |      |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------|------|------|
|                                                                                                                                                                                                                                                                                            |                                                                                                                                                                                                  | 2025       | 2026 | 2027 |
| <b>Développer une vision organisationnelle et une culture d'appropriation des valeurs liées au domaine de l'équité, la diversité et l'inclusion (EDI) et de l'approche ADS+ de manière transversale dans les différents services, comités et instances de l'administration municipale.</b> | <b>5</b> Faire connaître à l'interne les mécanismes existants de signalement d'actes de racisme ou discriminatoires.                                                                             | ◆          | ◆    | ◆    |
|                                                                                                                                                                                                                                                                                            | <b>6</b> Organiser des espaces de discussion sécuritaires, bienveillants et courageux sur l'inclusion à l'aide du guide <i>L'inclusion interculturelle dans le milieu municipal</i> .            |            | ◆    | ◆    |
|                                                                                                                                                                                                                                                                                            | <b>7</b> Communiquer aux gestionnaires la vision municipale d'EDI et l'approche ADS+, et les accompagner à l'aide d'outils d'intervention basés sur les valeurs et les principes s'y rattachant. |            | ◆    | ◆    |



### Axe 3 : Ville, promotrice de l'inclusion, de la participation et du lien social

| Objectifs                                                                                        | Actions                                                                                                                                                                                                                                                                  | Échéancier |      |      |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------|------|------|
|                                                                                                  |                                                                                                                                                                                                                                                                          | 2025       | 2026 | 2027 |
| <b>Mettre en place des conditions favorables pour faciliter l'inclusion et la participation.</b> | <b>8</b> Expérimenter un projet pilote de parrainage professionnel permettant d'identifier les conditions requises à son implantation dans l'administration municipale.                                                                                                  |            | ◆    | ◆    |
|                                                                                                  | <b>9</b> Collaborer à la réalisation de la phase 2 de l' <i>Étude participative sur les conditions de vie des personnes racisées de l'agglomération de Longueuil</i> , afin d'obtenir une analyse quantitative et qualitative du territoire de la Ville de Longueuil.    |            | ◆    | ◆    |
| <b>Mettre en place des conditions favorables pour renforcer le lien social.</b>                  | <b>10</b> Reconnaître la contribution de personnalités de différentes communautés qui composent la diversité de la ville à travers une toponymie plus inclusive et féministe.                                                                                            | ◆          | ◆    | ◆    |
|                                                                                                  | <b>11</b> Faire rayonner les jeunes issus de différentes communautés racisées et ethnoculturelles en facilitant leur participation à des expériences positives, épanouissantes et édifiantes.                                                                            | ◆          | ◆    | ◆    |
|                                                                                                  | <b>12</b> Valoriser les expériences et l'apport des personnes âgées issues de différentes communautés racisées et ethnoculturelles en favorisant des lieux de socialisation accessibles et de proximité.                                                                 | ◆          | ◆    | ◆    |
|                                                                                                  | <b>13</b> Poursuivre le soutien aux activités interculturelles, antiracistes et intergénérationnelles issues d'organisations émergentes des minorités ethniques et visibles ainsi que d'autres partenaires du milieu (ex. : <i>Mois de l'histoire des Noirs</i> , etc.). | ◆          | ◆    | ◆    |
|                                                                                                  | <b>14</b> Créer des occasions de rencontre et de réseautage entre les personnes élues ainsi que les citoyennes et citoyens soucieux d'une meilleure inclusion.                                                                                                           |            | ◆    | ◆    |

## Axe 4 : Ville, actrice politique

| Objectifs                                                                                                                                                                                     | Actions                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     | Échéancier |      |      |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------|------|------|
|                                                                                                                                                                                               |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             | 2025       | 2026 | 2027 |
| <b>Mettre à profit les instances existantes et développer des mécanismes pour intégrer les intérêts des personnes issues de la diversité ethnoculturelle dans les politiques municipales.</b> | <b>15</b> Assurer la pérennité du conseil interculturel de Longueuil, permettant ainsi aux citoyennes et citoyens concernés d'influencer l'administration municipale en matière de relations interculturelles, de racisme et de discrimination.                                                                                                                             | ◆          | ◆    | ◆    |
|                                                                                                                                                                                               | <b>16</b> Doter l'administration municipale d'une expertise en matière d'équité, de diversité, d'inclusion (EDI) et d'ADS+.                                                                                                                                                                                                                                                 | ◆          |      |      |
|                                                                                                                                                                                               | <b>17</b> Développer un réseau d'ambassadrices et d'ambassadeurs (élu.e.s) et d'allié.e.s (personnel municipal) de la diversité et de l'inclusion, afin de promouvoir la culture de la tolérance zéro face au racisme et à la discrimination au sein de l'administration municipale, des organismes prestataires de services municipaux et de la population longueuilloise. | ◆          | ◆    | ◆    |



## Annexe 4 - Mesures transversales liées à l'interculturalisme présentes dans de nombreux plans d'action de la Ville de Longueuil

### Plan d'action 2022-2026 de la Politique du patrimoine culturel de Longueuil

Lien : [Plan d'action 2022-2026 de la Politique du patrimoine culturel de Longueuil](#)

**Orientation 2 : Le patrimoine s'intègre aux stratégies de développement de la ville**  
**2.2 Gestion structurante et efficiente des actions en patrimoine**

Action 2.2.4 : Adopter et appliquer un cadre d'intervention en commémoration. Adopter un cadre d'intervention en commémoration pour établir des critères et des lignes directrices afin de gérer, encadrer et soutenir adéquatement les initiatives de commémoration locales et municipales dans une perspective inclusive de l'histoire et en tenant compte de la diversité culturelle et socioéconomique de Longueuil.

**Orientation 4 : Le patrimoine est l'affaire de tous**  
**4.1 Sensibilisation des citoyens à l'importance du patrimoine**

Action 4.1.3 : Développer des collaborations avec les organismes communautaires et les communautés issues de la diversité culturelle.

Favoriser les activités s'adressant aux nouveaux arrivants et aux membres de communautés issus de la diversité culturelle (ex. les jumelages interculturels).

### Plan d'action de la Politique culturelle 2023-2026

Lien : [Plan d'action de la Politique culturelle 2023-2026](#)

**Ligne de force 1 Identités : Favoriser la médiation culturelle et une participation citoyenne inclusive**

**Objectif 1.1 : Soutenir la vitalité culturelle par l'intégration et la mise en valeur de la richesse de la diversité culturelle**

Action 1 : Réaliser le plan d'action conformément au cadre de médiation culturelle de la Ville.

Action 2 : Augmenter le soutien financier aux projets de médiation en lien avec la diversité culturelle.

Action 3 : Intégrer les communautés culturelles dans les jurys et comités lors du développement de projets.

Action 4 : Encourager et planifier la diffusion de projets en arts de la scène impliquant de nouvelles arrivantes et nouveaux arrivants.

Action 5 : Célébrer la diversité culturelle en favorisant les rencontres par des activités et événements rassembleurs (Mois de la diversité, Semaine québécoise des rencontres interculturelles, Mois de l'histoire des Noirs, événement cuisine et culture, Journées de la culture).

Action 6 : Développer une collection de livres et mettre en valeur les cultures autochtones dans les bibliothèques et autres lieux de diffusion.

**Ligne de force 1 Identités : Favoriser la médiation culturelle et une participation citoyenne inclusive**

**Objectif 1.4 Consolider le rôle social des bibliothèques et des organismes culturels comme acteurs clés de l'accueil et de l'intégration des nouvelles arrivantes et nouveaux arrivants et lieux privilégiés de socialisation**

- Action 20 : Entreprendre des actions qui placent la bibliothèque au cœur du parcours des nouvelles arrivantes et nouveaux arrivants.
- Action 21 : Former le personnel de la culture et des bibliothèques afin qu'il développe des compétences interculturelles, et ce, dans le but d'offrir des services d'accueil et des programmes favorisant l'inclusion.
- Action 22 : Mettre sur pied des projets visant l'appropriation et la hausse de fréquentation des lieux culturels.

## Plan d'action sur la sécurité urbaine et la prévention de la violence 2023-2026 de l'agglomération de Longueuil

Lien : [Plan d'action sur la sécurité urbaine et la prévention de la violence 2023-2026 de l'agglomération de Longueuil](#)

**Axe 1 : Bâtir des communautés arrimées, outillées, inclusives et sécuritaires**

**Objectif général 3 : Rendre les espaces publics plus sûrs et inclusifs**

**Objectif spécifique 2 : Favoriser le sentiment de sécurité, le vivre-ensemble et la bienveillance dans les espaces publics**

- Action 18 : Sensibiliser les citoyennes et citoyens par la médiation sociale.
- Action 19 : Favoriser la présence et l'accessibilité de partenaires clés dans les espaces publics présentant des enjeux.
- Action 20 : Faciliter la tenue d'événements favorisant les échanges conviviaux entre les citoyennes et citoyens.

**Axe 2 : Assurer un soutien accessible pour les familles**

**Objectif général 1 : Contribuer à la sécurité et au bien-être des familles et des enfants par une offre d'activités et de services adaptés, complémentaires et accessibles**

**Objectif 1 : Assurer l'accessibilité aux activités de loisirs et aux services communautaires pour les familles, dont celles issues de l'immigration**

- Action 21 : Utiliser des outils de communication et de diffusion diversifiés.
- Action 22 : Offrir un accompagnement de proximité aux parents.

**Axe 2 : Assurer un soutien accessible pour les familles**

**Objectifs 2 : Susciter le renforcement des liens familiaux**

- Action 23 : Présenter une programmation variée d'activités familiales.
- Action 24 : Proposer des projets concertés pour les parents et leurs enfants.

|                             |                                                                                                                                                                                                                                        |
|-----------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>Axe 3 :</b>              | <b>Déployer des stratégies de prévention et d'intervention adaptées pour les jeunes</b>                                                                                                                                                |
| <b>Objectif général 1 :</b> | <b>Bonifier les programmes de sensibilisation et d'éducation adressés aux jeunes</b>                                                                                                                                                   |
| <b>Objectif 1 :</b>         | <b>Sensibiliser les jeunes à divers enjeux qui les touchent : intimidation, racisme, homophobie, violences à caractère sexuel, affiliation aux gangs, voies de fait, cyberviolences, etc.</b>                                          |
| <b>Objectif 3 :</b>         | <b>Renforcer les habiletés personnelles et socioémotionnelles des enfants et des adolescentes et adolescents : gérer ses émotions, mieux communiquer, entretenir des relations positives, prendre des décisions responsables, etc.</b> |
| Action 27 :                 | Tenir des ateliers ludiques, dynamiques et continus dans les milieux fréquentés par les jeunes.                                                                                                                                        |
| Action 28 :                 | Animer des espaces d'expression sécuritaires.                                                                                                                                                                                          |
| Action 29 :                 | Offrir des activités de médiation culturelle et sportive.                                                                                                                                                                              |

|                             |                                                                                               |
|-----------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>Axe 3 :</b>              | <b>Déployer des stratégies de prévention et d'intervention adaptées pour les jeunes</b>       |
| <b>Objectif général 1 :</b> | <b>Bonifier les programmes de sensibilisation et d'éducation adressés aux jeunes</b>          |
| <b>Objectif 4 :</b>         | <b>Promouvoir des comportements inclusifs et une meilleure représentativité des minorités</b> |
| Action 30 :                 | Diffuser et valoriser des modèles positifs et diversifiés dans les milieux de vie des jeunes. |

|                                |                                                                                                                                                    |
|--------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>Axe 3 :</b>                 | <b>Déployer des stratégies de prévention et d'intervention adaptées pour les jeunes</b>                                                            |
| <b>Objectif général 3 :</b>    | <b>S'assurer une offre variée d'activités sportives et culturelles et des services adaptés et accessibles pour les jeunes</b>                      |
| <b>Objectif spécifique 1 :</b> | <b>Assurer l'accessibilité aux activités de loisirs et aux services communautaires pour les jeunes</b>                                             |
| Action 33 :                    | Utiliser des moyens de communication diversifiés et adaptés pour joindre les jeunes et leur faire connaître les activités et les services offerts. |
| Action 34 :                    | Adapter les horaires aux besoins des clientèles.                                                                                                   |
| Action 35 :                    | Rendre disponibles des installations et du matériel.                                                                                               |

## Plan d'action de la politique familiale 2024-2026 de la Ville de Longueuil

Lien : [Plan d'action de la politique familiale 2024-2026 de la Ville de Longueuil](#)

**Axe 1 :** Ville bienveillante

**Objectif 1.2 :** Faciliter l'accueil des familles avec de jeunes enfants, dont celles issues de l'immigration

Action 4 : Mettre en place des environnements favorables aux familles dans les bâtiments municipaux, afin de permettre une expérience de qualité et ainsi favoriser leur intégration (ex : coin allaitement, coin enfant, petits bancs, porte automatique, signalisation).

Action 5 : Mettre en œuvre des partenariats communautaires dans le but de répondre de manière adéquate à des enjeux propres aux familles issues de l'immigration.

---

## Plan d'action Municipalité amie des aînés (MADA) 2024-2026 de la Ville de Longueuil

Lien : [Plan d'action Municipalité amie des aînés \(MADA\) 2024-2026 de la Ville de Longueuil](#)

**Axe 8 :** Cohésion sociale et inclusion

**Objectif :** Sensibiliser les acteurs concernés à l'importance de contrer l'isolement social et la discrimination afin de favoriser l'inclusion de toutes les personnes aînées

Action 39 : Réaliser, de concert avec les personnes aînées, des activités de jumelage et de partage intergénérationnel et interculturel pour encourager le transfert de connaissances et d'expériences ainsi que les échanges sur différents thèmes.

Action 40 : Susciter la participation des personnes aînées issues de l'immigration et d'autres communautés lors des consultations publiques.

---

## Plan d'action de lutte à l'itinérance 2024-2026 de la Ville de Longueuil

Lien : [Plan d'action de lutte à l'itinérance 2024-2026 de la Ville de Longueuil](#)

**Axe 2 :** Mettre en œuvre des actions adaptées aux réalités de toutes et de tous

**Objectif 2.1 :** Représenter les différentes réalités de tous et toutes au sein de la Ville

Action 15 : Développer une approche d'inclusion et de diversité dans les programmes, les politiques et les services municipaux.

Action 16 : Participer au développement de services dans une optique d'analyse différenciée selon les sexes dans une perspective intersectionnelle.

**Axe 2 :** Mettre en œuvre des actions adaptées aux réalités de toutes et de tous

**Objectif 2.3 :** Faciliter la cohabitation sociale et améliorer le vivre-ensemble dans l'espace public

Action 28 : Sensibiliser l'ensemble des citoyen-ne-s et des commerçant-e-s sur les différentes réalités de l'itinérance afin de renforcer le sentiment de sécurité et favoriser l'acceptabilité sociale (campagne de sensibilisation).

**Axe 4 :** Favoriser l'acquisition de connaissances et la formation

**Objectif 4.1 :** Accompagner le personnel municipal en vue d'accroître sa capacité à offrir une réponse adaptée aux réalités des citoyen-ne-s en situation d'itinérance

Action 48 : Poursuivre l'appropriation de l'Analyse différenciée selon les sexes dans une perspective intersectionnelle (ADS+) au sein de la Ville.

## Plan d'action à l'égard des personnes handicapées 2024-2026 de la Ville de Longueuil

[Lien : Plan d'action à l'égard des personnes handicapées 2024-2026 de la Ville de Longueuil](#)

**Axe 2 :** Accessibilité des programmes, des services et de l'emploi

**Objectif spécifique :** Mettre en place les mesures prévues dans le cadre du programme d'accès à l'égalité à l'emploi

Action 31 : Doter l'administration municipale d'une expertise en matière d'équité, de diversité, d'inclusion (EDI) et d'ADS+.

## Plan d'action jeunesse 2025-2027 de la Ville de Longueuil

[Lien : Plan d'action jeunesse 2025-2027 de la Ville de Longueuil](#)

**Axe 1 :** Des jeunes engagé-e-s pour une communauté inclusive

**Objectif général :** Favoriser l'engagement et la participation des jeunes au développement d'un Longueuil inclusif

**Objectif 1.3 :** Faciliter et encourager la participation active des jeunes dans des initiatives promouvant l'inclusion sociale et le vivre-ensemble au sein de la ville

Action 8 : Proposer, en collaboration avec le comité jeunesse et Cité Ados, des activités dans le cadre de différents événements reconnus visant à faire rayonner la diversité et le Vivre ensemble à Longueuil (ex.: Semaine québécoise intergénérationnelle, Semaine québécoise des relations interculturelles, etc.).

Action 9 : Faire rayonner la jeunesse à travers des initiatives qui valorisent des modèles positifs et diversifiés, notamment ceux issus de la diversité ethnoculturelle.

Action 10 : Collaborer à des initiatives de promotion de la santé mentale positive en lien avec la jeunesse dans une perspective de valorisation de l'inclusion sociale et du bien-être des jeunes.

Développement

**s**o**c**i**a**l

longueuil